

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	POISSONNIERS	Numéro	7510041079
Adresse du site	20, rue Duc	Hauteur	R+6 (21.90m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	10/12/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/12/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	10/02/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer un nouveau site antennaire sur ce secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à ses obligations règlementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G/5G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0°, 140° et 250°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 1.20m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 (23m) 0/140° R+7 (26m) 250°
Estimation	3G/4G/5G (2100): 0° <4V/m - 140° <2V/m - 250° <5V/m 5G (3500) : 0° <4V/m - 140° <4V/m - 250° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 24.35m pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 25.30m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes panneaux à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables pour la 5G NR3500 sur 3 mâts.
Zone technique	Les modules techniques seront installés sur un mur accessible depuis les combles.

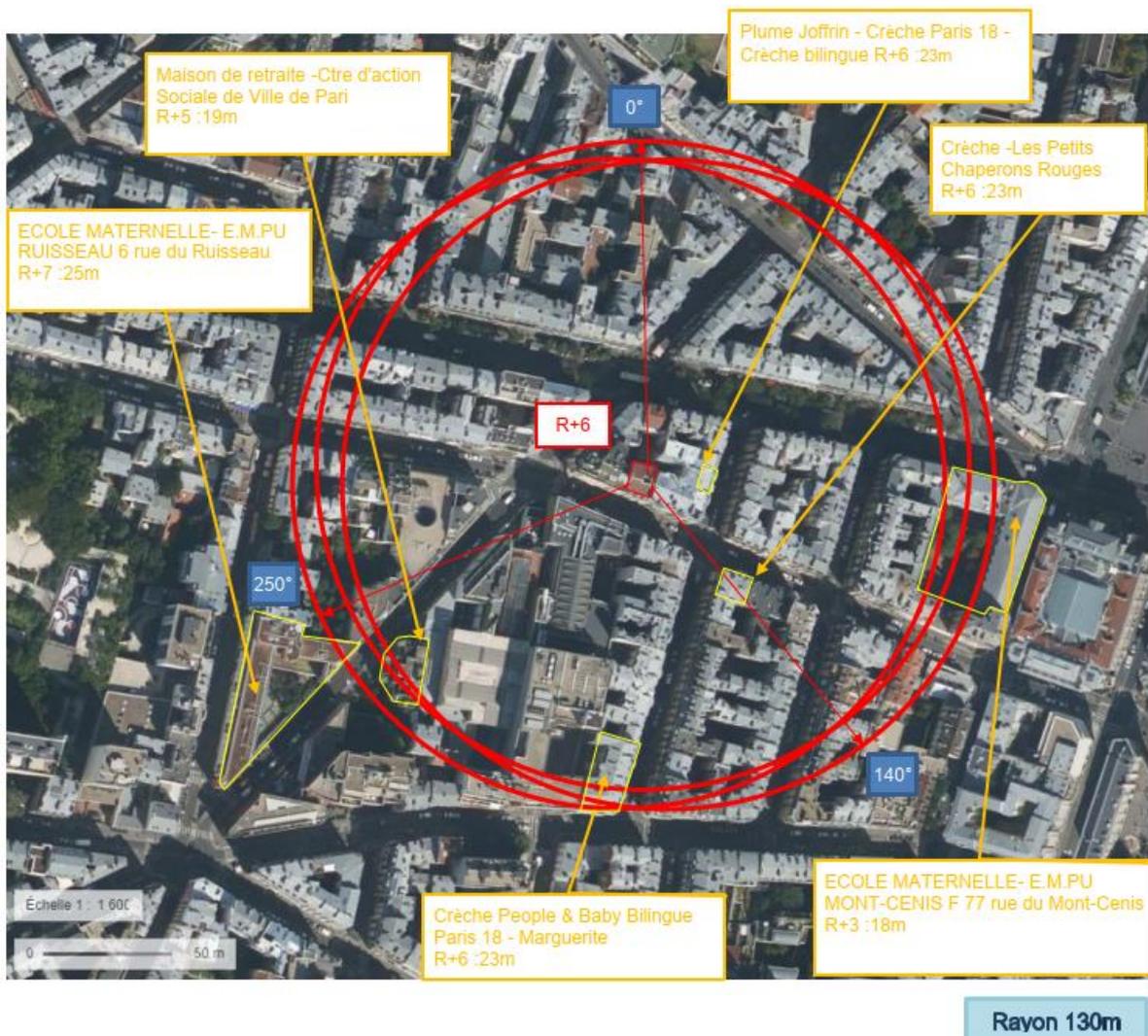
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche -Plume Joffrin - Crèche Paris 18 - Crèche bilingue	18 Rue Duc-75018 PARIS	23m	Non	18m	0,1854 V/m
Crèche -Les Petits Chaperons Rouges	10 Rue Lapeyrere -75018 PARIS	23m	Oui	44m	0,2587 V/m
Crèche People & Baby Bilingue Paris 18 - Marguerite	112 Rue Marcadet -75018 PARIS	23m	Non	99m	0,1131 V/m
Maison de retraite -Ctre d'action Sociale de Ville de Pari	40 Rue Duhesme -75018 PARIS	19m	Oui	101m	0,0909 V/m
ECOLE MATERNELLE- E.M.PU RUISSEAU 6 rue du Ruisseau	6 rue du Ruisseau-75018 PARIS	25m	Oui	123m	0,0675 V/m
ECOLE MATERNELLE- E.M.PU MONT-CENIS F 77 rue du Mont-Cenis	77 rue du Mont-Cenis-75018 PARIS	18m	Non	111m	0,0752 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 250°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23.5 m	22.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 250°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant- travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 140° :



Azimut 250° :

